



Appel à initiatives

Un accompagnement renforcé des jeunes, pour des projets vecteurs d'employabilité

Contexte :

Le territoire de l'Ardèche a été retenu lauréat en avril 2016, d'un Programme d'Investissement d'Avenir pour la Jeunesse (13-30 ans) à l'échelle du département. Ce dispositif d'Etat porte plusieurs ambitions dont:

- Renforcer la coordination entre les acteurs (publics et privés) intervenant auprès des jeunes, en transversalité des secteurs et des approches.
- Permettre l'implication et la participation des jeunes à la vie locale et aux politiques qui les concernent
- Repenser les modalités de réponses publiques vis-à-vis de la jeunesse, vers de la simplicité, de l'expérimentation, en s'inscrivant dans une démarche « d'aller vers ».

Initiatives recherchées :

Dans ce cadre, le Département souhaite accompagner l'émergence de nouvelles opportunités pour les jeunes, qui incarnent une politique jeunesse globale, **prenant en compte la diversité des problématiques du parcours de vie des jeunes**, et prenant appui **sur une forte dimension partenariale**, pour plus de cohérence, d'efficacité et de lisibilité de l'action conduite.

Plus précisément, il s'agit d'expérimenter **des parcours d'accompagnement innovants, non formels** (engagement citoyen, projets, stages...), **visant à améliorer l'employabilité des jeunes** et/ou à valoriser les compétences acquises **au service de leur insertion socio-professionnelle**.

Pour cela le Département souhaite soutenir :

- Des projets d'**accompagnement de groupes de jeunes** sur la réalisation d'une action/d'un projet. Les jeunes étant dans ce cadre, accompagnés à la fois sur la réalisation de leur projet, et sur un **travail d'analyse et de valorisation des compétences** développées.
- Ces projets doivent être **portés en partenariat** à minima par une structure ou organisation de l'insertion/sociale, et une structure socioculturelle/de l'éducation populaire.
- Une attention particulière sera portée sur l'évaluation du partenariat, et son impact/sa plus-value dans le parcours des jeunes.

Public ciblé : Il s'agit d'agir pour réduire les inégalités, de permettre à chaque jeune d'exprimer ses potentialités quelles que soient ses origines sociale et géographique. L'appel à projet incite donc à une prise en compte particulière des jeunes des quartiers prioritaires et des zones rurales.

- Jeunes (16/30ans) éloignés de l'emploi (critères sociaux/géographiques).
- Jeunes en situation de volontariat
- Jeunes en parcours d'accompagnement renforcé (ex : Garantie Jeunes, etc.)

Durée des projets : Quelques mois à une année. Fin des projets avant 31 Déc 2017.

Thématique : Toutes thématiques relevant des politiques Jeunesse.

Restitution : Le projet doit prendre une forme de restitution participative, incluant les jeunes.

Modalités financières : Les structures seront soutenues à hauteur de 50% de financements du P.I.A¹ sur justification des dépenses engagées pour la mise en œuvre du projet. Enveloppe totale de subvention (à répartir entre les projets soutenus) : 60.000€ pour 2017.

Modalité de présentation de projet :

- format libre comprenant descriptif du projet et proposition de budget prévisionnel.
- délai : étude des dossiers au fil de l'eau. Minimum 2mois avant le démarrage du projet.
- modalités d'envoi : de préférence par courriel
- modalités de sélection des projets : à définir suivant le nombre de projets reçus.

Contacts :

Pour toute présentation de projet ou demande d'information :

Mme Pauline CHEVILLOT pchevillot@ardeche.fr / 04 75 66 97 01.

M. Cyril NAESSENS cnaessens@ardeche.fr / 04 75 66 97 15.

¹ Le montage financier peut inclure, pour les 50% restants : des dépenses sur fonds propres, la valorisation de financements existants qui seraient orientés sur le projet, le cofinancement par des partenaires,...

